

*Les crédits*

remue-ménage, c'est une simple déclaration. Je pense que la vice-première ministre est d'accord avec moi en ce sens.

**Mme Copps:** Oui, oui. Absolument.

[Traduction]

**M. Gray:** Quoi qu'il en soit, la Chambre reprendra demain l'étude du projet de loi C-22 sur l'aéroport Pearson. Si nous terminons le débat de deuxième lecture, nous passerons au projet de loi C-25, visant à modifier la Loi fédérale sur les hydrocarbures. Si le temps le permet, nous étudierons aussi le projet de loi C-26 sur la Bibliothèque nationale.

Lundi, la Chambre reprendra les travaux là où elle les aura laissés vendredi. Une fois qu'ils seront terminés, la Chambre passera au projet de loi C-27, mesure de nature technique concernant l'impôt sur le revenu. Mardi, la Chambre étudiera la motion inscrite au nom du ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire qui porte sur des questions importantes pour les agriculteurs canadiens.

Je crois savoir qu'il y a des discussions sur la possibilité de prolonger le débat en soirée pour permettre à tous ceux qui veulent participer à cet important débat de le faire.

La Chambre reprendra ensuite les travaux qui n'auront pas été terminés lundi, et jeudi sera une journée d'opposition.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1505)

[Traduction]

### LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—LA RECONVERSION DES INDUSTRIES MILITAIRES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Mme Georgette Sheridan (Saskatoon—Humboldt):** Monsieur le Président, dans l'adoption de ces programmes, un objectif clé du gouvernement est de maintenir la connaissance dans les industries intensives et les emplois de pointe qu'on y trouve. Cet objectif fait également partie, bien sûr, de nos efforts pour aider à reconverter l'industrie québécoise du matériel de défense.

Si bon nombre des approches que je viens de souligner peuvent s'appliquer à l'industrie québécoise du matériel de défense, j'estime qu'on aurait tort d'essayer d'imposer, par exemple, une solution de type américain à la situation québécoise.

[Français]

Il existe un certain nombre de différences assez marquées au chapitre de la conversion de l'industrie du matériel de défense entre le Québec et les États-Unis et même d'autres parties du monde comme l'Europe.

À la base, la conversion de l'industrie québécoise du matériel de défense est différente et unique. Bon nombre des industries québécoises du matériel de défense seraient décrites de façon plus appropriée comme des industries aérospatiales et de défense. Je dis cela parce que, contrairement à beaucoup de ses compétiteurs mondiaux, l'industrie québécoise du matériel de défense

a déjà beaucoup diversifié sa production. Elle produit une grande diversité de produits commerciaux et de produits de défense.

[Traduction]

L'industrie québécoise est unique à un autre égard important, et nous devrions tous en être fiers. Le secteur de l'aérospatiale et de la défense du Québec vend une grande partie de ses produits et de ses services sur les marchés mondiaux. Pour y réussir, il doit fabriquer, et fabrique effectivement des produits d'ordre mondial à des prix concurrentiels.

À l'instar des autres entreprises de l'aérospatiale et de la défense du Canada, celles du Québec visent les créneaux des marchés de haute technologie. Elles exportent des sous-systèmes et des composantes qui sont vendus principalement à d'importants entrepreneurs en aérospatiale et en défense dans des pays du monde entier.

Il s'agit là d'une réalisation remarquable. Malgré sa population peu nombreuse, le Canada se classe au sixième rang dans le monde pour les ventes totales de matériel aérospatial et militaire, et 70 à 80 p. 100 de toute sa production est exportée vers l'étranger.

Nous devrions être fiers de ces entreprises et des travailleurs de ces industries dynamiques qui font une contribution aussi importante aux économies québécoise et canadienne.

Comme mes observations l'indiquent, l'industrie québécoise de l'aérospatiale et de la défense est, à bien des égards, différente de ses homologues des autres régions du monde. Je me rends compte que les perspectives de bien des entreprises de l'aérospatiale et de défense seront précaires au cours des années à venir. Mais je suis également assurée que, forte de son bilan antérieur, l'industrie québécoise de l'aérospatiale et de la défense saura relever ce défi.

[Français]

J'espère avoir démontré aujourd'hui l'importance de reconnaître le caractère unique des industries québécoises de l'aérospatiale et du matériel de défense. En bâtissant sur leur force relative par rapport à la majorité des industries du reste du monde, les industries québécoises sont en bonne voie de diversifier leur production et de convertir leurs technologies.

Comme il en a été fait état récemment dans le Budget, le gouvernement fédéral a l'intention de modifier le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, le PPMID, afin d'appuyer les changements qu'effectue l'industrie québécoise de l'aérospatiale et du matériel de défense. J'ai bon espoir que tous les appuis du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial à l'industrie québécoise de l'aérospatiale et du matériel de défense favoriseront l'établissement d'un climat propice à la poursuite des changements.

Comme je l'ai dit, il ne convient probablement pas d'envisager d'appliquer, dans le cas unique du Québec, des solutions adoptées aux États-Unis et en Europe. Nous reconnaissons tous que la diversification de la production de l'industrie du matériel de défense présente de nombreux obstacles. Comme on l'a déjà dit aujourd'hui, il ne s'agit pas d'une tâche facile et il n'existe pas de solution miracle.